

## Témoignages

### NOS CLIENTS PARLENT DE NOUS :

*“MERCİ pour ce service. Voilà un vrai établissement qui ne néglige, ni ne maltraite ses clients.”*

*“C’est important que le Crédit Municipal soit là pendant longtemps. Pour moi, pour les futures générations, car vous êtes vraiment utiles à tous.”*

*“On a un souci financier, on a un bien, on l’engage plutôt que de le vendre ou de demander un crédit, c’est formidable.”*

*“Je me suis retrouvée sans revenus et interdite bancaire suite à ma séparation. Mon état ne me permettait pas de travailler et grâce aux bijoux que j’ai engagés chez vous, j’ai pu reprendre le cours de ma vie. Vous m’avez sauvé la vie.”*

## Vos agences Prêt sur Gage

### DANS LE VAR

#### TOULON

83, Bd Georges Clémenceau  
Du Lundi au Vendredi  
de 9h00 à 12h25 et de 13h30 à 17h15  
04 94 18 96 17

#### PUGET-SUR-ARGENS

Espace Vernèdes n°6 - Chemin des Vernèdes  
Du Lundi au Vendredi  
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00  
04 94 45 66 88

### EN CORSE

#### AJACCIO

7, Bd Roi Jérôme  
Du Lundi au Vendredi  
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00  
Engagement du Mardi au Vendredi de 8h30 à 11h00  
04 95 21 51 64

#### BASTIA

12, Bd Paoli  
Du Lundi au Vendredi  
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00  
Prolongation sur rendez-vous  
04 95 31 38 54

### DÉGAGEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Sous réserve d'acceptation par le prêteur après estimation. Offre réservée aux personnes majeures. Il n'existe pas de droit de rétractation. Etablissement prêteur: Caisse de Crédit Municipal de Toulon - Place Besagne - bât A - 83000 TOULON Etablissement public administratif communal de crédit et d'aide sociale régi par les articles L. 514-1 et suivants du code monétaire et financier (SIRET : 268 300 803 00197 - ORIAS : 09052112). Ne pas jeter sur la voie publique, contribuez au recyclage du papier en déposant ce document dans un point de collecte dédié. Imprimé par Saxoprint, illustré par nos soins.

## PRÊT SUR GAGE

### Le prêt le plus simple et le plus rapide



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.



**Crédit Municipal de Toulon**  
GAGE DE CONFIANCE, DEPUIS 1821

## Une exclusivité

Le Crédit Municipal est une institution publique qui s'appuie sur un savoir-faire social reconnu depuis 1821. Les caisses de crédit municipal sont les seuls établissements à vous proposer du prêt sur gage.

C'est une forme astucieuse de crédit qui consiste à déposer en gage un objet de valeur contre un prêt qui vous sera accordé immédiatement.

*Une réponse simple, facile et rapide pour faire face à un besoin immédiat de trésorerie.*

### 👍 Le plus simple

Votre objet de valeur + votre pièce d'identité en cours de validité + un justificatif de domicile de moins de trois mois.

### 🕒 Le plus rapide

Après estimation de votre objet, nous vous proposons une somme d'argent disponible immédiatement.

## Comment ça marche ?

1. Présentez vous dans l'une de nos agences prêt sur gage avec un ou plusieurs objets de valeur vous appartenant muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

2. Vos objets sont estimés sur place par notre commissaire priseur. Le montant est déterminé notamment par leur valeur sur le marché des ventes aux enchères publiques. Nous vous proposons ensuite un prêt pouvant aller jusqu'à 75 % de la valeur estimée.<sup>(1)</sup>

3. Après votre accord, nous établissons un contrat de prêt d'une durée de 6 mois et la somme vous est remise immédiatement. Vos objets sont conservés en toute sécurité dans nos chambres fortes.

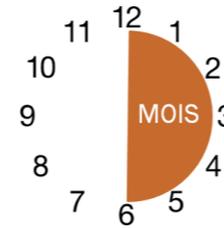
**VOUS RESTEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE BIEN**

(1) Dans le respect des quotas réglementaires : 4/5 ème maximum des biens en or, en argent ou en platine, et 2/3 pour les autres biens.  
(2) Sous réserve du paiement des intérêts et frais éventuels prévus dans les conditions tarifaires.  
(3) En cas de baisse de la valeur du bien, l'excédent du capital prêté devra être remboursé au prêteur.

## Gérez votre prêt

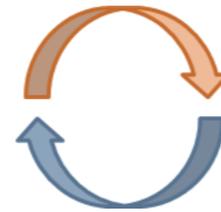
### Prolongez

A la fin des 6 mois vous pouvez prolonger votre contrat aux mêmes conditions (intérêts et durée) dans la limite de 24 mois, trois prolongations maximum.<sup>(2)</sup>



### Renouvelez

Au-delà des 24 mois, vous pouvez renouveler votre prêt.<sup>(2)</sup> Nous réévaluons votre objet et établissons un nouveau contrat.<sup>(3)</sup>



## La Vente

1. Vous souhaitez vous séparer de l'objet, vous pouvez demander sa vente au bout de 3 mois sans attendre la fin du prêt.

2. Si votre prêt n'est pas remboursé, ni renouvelé, votre objet est vendu aux enchères. Le montant de la vente de l'objet servira à rembourser le prêt, les intérêts et frais éventuels prévus dans les conditions tarifaires.

- Si l'objet est vendu plus cher que le montant de votre prêt, la différence est tenue à votre disposition pendant deux ans à compter de la vente.

- S'il est vendu moins cher, la différence ne vous sera pas réclamée.

## ESPACE CLIENT

Grâce au service « Espace Client » nous simplifions vos opérations.

### VOUS POUVEZ :

- Consulter en détail l'état de vos contrats
- Prolonger en ligne
- Rembourser partiellement
- Prendre un rendez-vous pour dégager un contrat

Facilitez vos démarches en vous connectant sur le site [www.pretgage.fr](http://www.pretgage.fr)



**Le Prêt sur Gage en ligne**

